





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 18 janvier 2024

Cyclone Belal

Point de situation et messages importants

	Mardi 16/01 12h00 Sortie alerte rouge	Mercredi 17/01 17h00	Jeudi 18/01 12h00	Jeudi 18/01 17h00
 EDF (clients)	150 000 (35%)	48 900 (11%)	40 000 (9%)	15 000 (3,5%)
 EAU (population)	305 000 (35%)	123 700 (14%)	121 276 (14%)	56 459 (7%)
 TÉLÉCOM FIXE (clients)	133 000 (40%)	64 200 (19%)	49 200 (14,8%)	38 484 (11%)
 TÉLÉCOM MOBILE (relais)	510 (40%)	239 (18%)	215 (17%)	187 (15%)

→ Réseau électricité : nombre d'abonnés sans électricité par secteur

SECTEUR OUEST	1 073
SECTEUR SUD	8 965
SECTEUR NORD	2 645
SECTEUR EST	2 317

→ Réseau eau : population impactée par commune

Communes	Population impactée	% de la population communale
AVIRONS (LES)	0	0%
BRAS-PANON	0	0%
CILAOS	587	0%
ENTRE-DEUX (L')	47	1%
ETANG-SALE (L')	1 637	12%
PETITE ILE (AFFERMAGE)	3 046	27%
PLAINE DES PALMISTES	1 090	0%
PORT (LE)	0	0%

POSSESSION (LA)	0	0%
SAINT-ANDRE	0	0%
SAINT-BENOIT	7 819	0%
SAINT-DENIS	3 944	0%
SAINTE-MARIE	0	0%
SAINTE-ROSE	0	0%
SAINTE-SUZANNE	0	0%
SAINT-JOSEPH	15 315	41%
SAINT-LEU	1 100	0%
SAINT-LOUIS	13 222	3%
SAINT-PAUL	23 511	15%
SAINT-PHILIPPE	5 149	100%
SAINT-PIERRE	4 315	0%
SALAZIE	0	0%
TAMPON (LE)	40 494	18%
TROIS BASSINS	0	0%
TOTAL	56 459	7%

Recommandations de l'agence régionale de santé :

- Afin d'alimenter la population impactée, certaines communes mettent en place des citernes d'eau. L'usage est uniquement sanitaire car l'eau est non potable.
- Le passage du cyclone Belal a engendré des perturbations sur le réseau d'eau potable impactant la qualité de l'eau. Aussi, il est recommandé à la population de privilégier l'eau embouteillée, ou à défaut, de faire bouillir l'eau du robinet et la maintenir à ébullition au moins trois minutes.
- L'eau du robinet peut toutefois être utilisée pour tous les autres usages sanitaires (toilette, WC, lavage...).

Ces mesures doivent être respectées jusqu'à communication officielle du rétablissement de la qualité de l'eau par votre distributeur, il convient donc de rester attentif aux messages et informations qui seront prochainement diffusés.

- **⚠ Baignade en mer et en rivière dangereuse et déconseillée plusieurs jours après le cyclone**

Le passage du cyclone Belal s'est traduit par de très fortes précipitations qui ont entraîné des écoulements importants de matières polluantes vers les lieux de baignade en mer, en rivière et dans les bassins. Il est fortement déconseillé de se baigner dans ces lieux car l'eau peut être dégradée et impropre à la baignade. Des contrôles seront réalisés ultérieurement, il convient de rester attentif aux consignes de la préfecture et de l'ARS de La Réunion.

Reprise de la vie économique

Plusieurs cellules de crise thématiques, qui permettent de suivre et d'accompagner les sinistrés, ont été mises en place :

- **une cellule agricole** pilotée par la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF – 0262 30 89 89 – cyclone-agriculture.daaf974@agriculture.gouv.fr),


- **une cellule économique** pilotée par le secrétariat général aux affaires économiques (SGAR – 0262 40 77 00),
- **une cellule dédiée aux personnes vulnérables** pilotée par la sous-préfète à la cohésion sociale et à la jeunesse (SPCJS – brian.tourre@reunion.gouv.fr - marie-line.vally@reunion.gouv.fr).

Assurances

Les communes et les sinistrés sont invités à consulter le site internet de [France Assureurs](#) afin d'obtenir plus de renseignements sur les différentes garanties assurantielles et leurs modalités de mise en œuvre.

Retour de l'accueil collectif de mineurs

Les accueils collectifs de mineurs pourront reprendre dès lundi 22 janvier 2024.

 Pour répondre aux différentes interrogations de la population, **la cellule d'information du public (CIP) reste activée de 8h à 18h en semaine au 09 70 80 90 40** pour répondre aux interrogations de la population, en dehors de toutes urgences.

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr / Twitter – Facebook – Instagram - LinkedIn : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>